



RAPPORT D'ACTIVITÉS FAPE TE ORA NAHO - 2022

L'année 2022 a été une année active pour la FAPE puisqu'au-delà de son rôle de représentation dans les instances officielles et d'interventions auprès des pouvoirs publics pour défendre la cause de l'environnement et du développement durable, la fédération a mis en œuvre des actions avec ses associations membres et a géré des projets.

I. ACTIVITÉS INTERNES DE LA FAPE

1. Personnels FAPE en 2022

Le bureau de la FAPE a pu compter sur 2 postes CVD, Heremiti De Balmann recrutée d'avril 2022 à mars 2023, et Tuheiarii Tepava recrutée de novembre 2022 à septembre 2023, respectivement en charge de la gestion administrative et de la communication.

Heremiti Concret recrutée en CDD en septembre 2021 pour un poste de responsable administrative et chargée de projet Préservation marine, a terminé son CDD en octobre 2022 et n'a pas souhaité le renouveler.

Lisa Di Salvia a été recrutée en CDD de 10 mois d'avril 2022 à janvier 2023, pour un poste de chargée de projet Restauration du littoral (projet initié par Laetitia Bissarah) et en patentée comme coordinatrice de Fenua durable.

Vanessa Sienne a été recrutée en stage pendant 2 mois de mai à juillet 2022, afin d'aider au projet de préservation marine.

Ilona Baran a été recrutée en stage pendant 3 mois de juin à août 2022, afin d'aider l'équipe Fenua durable, notamment pour mettre à jour et développer la plateforme Tahiti Green.

2. Adhésion d'associations en 2022

5 nouvelles associations ont adhéré à FAPE en 2022 :

- SOS Moorea
- Tamari'i no Papara
- Tamari'i no te Moana
- Tetiaroa Society



- Tama no Te Taioto

3. Réunions en 2022

11 réunions mensuelles et 10 réunions de bureau « élargies » se sont tenues durant l'année 2022. D'autres réunions de travail ont régulièrement réuni le bureau en comité plus restreint en fonction de l'actualité et de l'évolution des projets élaborés tout au long de l'année.

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu en mars 2022, à l'ordre du jour : approbation du rapport d'activité 2021, approbation du bilan des comptes 2021, et approbation du budget prévisionnel pour l'année 2022.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu en septembre 2022, à l'ordre du jour : élection des nouveaux membres du bureau, désignation des représentants de la FAPE aux différentes commissions (CESEC, commissions des pesticides, etc), échanges sur la stratégie et plan d'actions de la FAPE, soirée la ora te Fenua - Célébrons la nature du samedi 17 septembre 2022 à l'hôtel le Tahiti by Pearl Resort.

4. Communication

- 6 communiqués de presse ont été diffusés aux médias au cours de l'année :
 - o 30% de protection dans l'aire marine gérée, la FAPE remet ses recommandations au gouvernement
 - o Le message des associations environnementales polynésiennes au Blue Climat Summit
 - o Programme de restauration du littoral - les collèges et lycées invités à participer
 - o Soirée " IA ORA TE FENUA - Célébrons la nature !"
 - o Programme de restauration du littoral, les collèges et lycées invités à participer
 - o Inauguration d'une fresque murale réalisée par des stagiaires de la PJJ participants aux ateliers écologiques de la FAPE
- 12 vidéos réalisées :
 - o 6 vidéos de présentation des associations membres de la FAPE ;
 - o 4 vidéos de préservation marine ;
 - o 2 vidéos de présentation de l'évènement la ora te fenua - Célébrons la nature.
- 9 articles publiés sur le site web de la FAPE, onglet Actualités :
 - o Préservation de notre océan : 30% de protection avant 2030
 - o 2ème édition - Magazine 50 Solutions pour un Fenua durable
 - o Best 2.0+ : Projet de restauration du littoral
 - o Le message des associations environnementales polynésiennes au Blue Climat Summit Tahiti
 - o Conférence Océan & Climat - 20 mai
 - o Ressources Minérales Marines : la Polynésie souhaite un moratoire pour leur exploitation mais...
 - o Contribution de la FAPE au comité consultatif de l'AMG du 2 novembre 2022

- o Les "ateliers pratiques de l'écologie" de la FAPE
- o Projet de restauration écologique du littoral à l'ILM de Paea

II. PRINCIPALES ACTIONS MENÉES PAR LA FAPE EN 2022

- **Magazine 50 solutions pour un Fenua durable**

Date : 2022

Staff : Claude Jacques, Lisa Di Salvia, Marie-Laure Vanizette, Eric Vicario, Heremiti Concaret

Partenaires : 21 annonceurs (dont 17 payants)

Le magazine « 50 solutions pour un Fenua durable » est un outil de communication qui a pour objectif de mettre en exergue des initiatives pérennes d'acteurs associatifs, publics, entreprises privées ou même individuelles œuvrant pour la protection de la nature et la transition écologique en Polynésie. Il s'agit de faire grandir, de manière positive et dynamique, la prise de conscience de la population mais aussi des entreprises et des institutions de changer de modèle de développement.

L'année 2022 a été mise à profit pour : continuer de diffuser la première édition du magazine ; renouveler les partenariats et en trouver de nouveaux ; parution (16 mars) et diffusion de la seconde édition du magazine annuel.

Bilan des actions menées :

- Les magazines sont en vente dans une dizaine de points de ventes.
- 170 magazines de la 2eme édition ont été vendus.
- 20 magazines de la 1ere édition ont été vendus.
- 180 824F de bénéfices pour 2022.

- **Projet de restauration du littoral - BEST 2.0+**

Date : avril 2021 – janvier 2023

Staff : Lisa Di Salvia

Partenaire : BEST, UICN, Délégation à la recherche

Aujourd'hui nos littoraux sont très fortement dégradés par une urbanisation croissante avec l'artificialisation du trait de côte qui provoque la disparition des habitats naturels littoraux (prairie salée, forêt littorale, submangrove) et la dégradation du milieu lagunaire.

Le projet de restauration du littoral - BEST 2.0+ " Préserver, restaurer & valoriser la végétation indigène du littoral en Polynésie française " vise à participer à la conservation de la biodiversité du littoral en Polynésie française et à en éviter les perturbations anthropiques.

Les objectifs de ce projet étaient d'établir et de diffuser un protocole de restauration écologique de la végétation indigène du littoral, qui permettrait de remplacer les aménagements durs du littoral et



l'artificialisation du trait de côte (remblais, enrochements...). Les données et protocoles élaborés permettront apporteront une aide à la prise de décision sur un aménagement raisonné du littoral.

Bilan des actions menées :

- 40 espèces indigènes mises en pépinière
- 24 espèces ont été transplantées sur le site pilote à ce jour dont 15 espèces encore en pépinière
- Installation de 3 grands panneaux de sensibilisation sur le site pilote
- 11 sorties scolaires avec des élèves du second degré
- Formation dans les îles auprès des associations, communes et scolaires
- Mise en place d'un guide de reconnaissance des plantes pour la restauration des zones littorales et marécageuses dans les îles de la Société, en ligne et auprès des associations et grand public
- 1 Vidéo
- Suivi du programme de restauration à long terme (5-10 ans) assuré par le chargé de recherche de la Délégation à la Recherche, Jean Yves Meyer

- **Actions pour la préservation marine**

Date : 2022

Staff : Heremiti Concret, Donatien Tanret, Winiki Sage, Frère Maxime, Heremiti De Balmann, Moea Pereyre

Partenaire : Programme Héritage des océans de Pew Bertarelli

- o Consultation et recommandations pour la protection de 30% de l'océan

La FAPE a mené une série d'actions pour la préservation marine en 2022, avec le soutien technique et financier du programme Héritage des Océans de Pew Bertarelli et l'embauche de Heremiti Concret pour 13 mois jusqu'en septembre 2022.

Suite à une consultation individuelle des associations membres de la FAPE et à l'organisation d'un atelier de travail avec les associations marines, la FAPE a remis un [rapport](#) consolidé au gouvernement en décembre 2021. Les recommandations de la FAPE pour la protection de 30% de la ZEE, dont 10% en protection forte, ont été présentées aux membres du comité consultatif de l'AMG, dont la FAPE est membre.

Les propositions de compromis émises par la FAPE ont été entendues et intégrées par le président Fritch, qui a annoncé en février 2022 lors du sommet international One Ocean Summit à Brest la création au sein de l'AMG Tainui Atea du « Rahui Nui », une nouvelle AMP de plus de 500 000 km² au sud-est de la ZEE et la création de zones réservées à la pêche artisanale sur 500 000 km² autour des 118 îles de la Polynésie.



La FAPE a également participé au comité consultatif de l'AMG réuni en novembre 2022 pour apporter ses recommandations sur le nouveau plan de gestion proposé (voir [article](#) sur le site de la FAPE). Après consultation des associations membres intéressées et organisation d'un atelier de travail, une évaluation du plan de gestion actuel a été faite et des nouvelles mesures proposées. Un [rapport écrit](#) a été distribué aux institutions et organisations locales, et présenté lors du comité consultatif.

- o Campagne 30x30 et réalisation de 5 vidéos

La FAPE a lancé une [campagne 30x30](#), pour promouvoir la protection de 30% de la ZEE. Quatre vidéos de 5 minutes ont été créées avec un vidéaste professionnel sur la préservation marine et sur l'objectif de 30% de protection de la ZEE de PF. Leurs sujets sont : [Video 1](#) les espaces protégés en Polynésie française ; [Video 2](#) les espèces marines protégées en Polynésie française ; [Video 3](#) la pêche durable en Polynésie française ; [Video 4](#) la protection des récifs coralliens en Polynésie française. Les vidéos ont été postées sur les réseaux sociaux et diffusées plusieurs fois chacune sur la chaîne de télévision TNTV.

- o Participation au Blue Climate Summit

La FAPE a participé Blue Climate Summit, un sommet international sur la protection des océans et du climat qui s'est tenu à Tahiti le mai 2022 (voir [article](#) de presse).

La FAPE a rédigé un message des associations environnementales polynésiennes au Blue Climat Summit Tahiti pour faire entendre la voix de la société civile polynésienne pour la préservation de la culture traditionnelle et la protection de notre océan (voir [article](#) site web FAPE). Le message a été remis aux médias locaux, aux leaders polynésiens et aux participants du Blue Climate Summit, qui ont également signé le message. Une courte [vidéo](#) du message de la FAPE a été réalisée avec plusieurs personnalités locales et projetée lors du concert gratuit à la fin du sommet (voir [article](#) de presse).

Winiki, Donatien et Heremiti C. ont participé au sommet, et aux différents ateliers et sessions pour présenter les recommandations de la FAPE pour la protection de 30% de l'océan en Polynésie française et les différents projets menés par la FAPE. Winiki Sage a présenté le message de la FAPE pour le Sommet Bleu du Climat lors d'une session plénière. Le sommet a permis d'avoir différents échanges avec les membres du gouvernement de PF et avec des experts et scientifiques internationaux.

La FAPE a organisé en marge du sommet une conférence publique "Océan et Climat" dans l'amphithéâtre de la CCISM. Cet événement gratuit a permis d'amener les experts internationaux et les personnalités de haut niveau à la population locale qui n'était pas invitée au sommet, et de présenter les principaux résultats du sommet par les organisateurs du sommet. Ont notamment participé à la conférence : Minna Epps (directrice de l'UICN Océan), Thomas Sberna (responsable régional de l'UICN), Sian Owen (directeur exécutif - Deep Sea Conservation Coalition), Solomon Kahoohalahala (conseiller aîné natif d'Hawaï), Lorelei Picourt (Directrice de la Plateforme Climat



Océan), Joachim Claudet (Directeur de recherche au CNRS Criobe), Stanley Rowland (Président de Tetiaroa), Florence Tercier (directrice de Ledunfly Philanthropy – fondation Bertarelli), Titouan Bernicot (fondateur et directeur de Coral Gardeners) ainsi que 2 invités d'honneur : Nainoa Thompson (président de la Polynesian Voyaging Society) et Sylvia Earle (présidente de Mission Blue). Cet événement a réuni plus de 130 personnes et a été un grand succès pour FAPE (voir [article](#) de presse).

- o Etat des lieux des zones de protection à Tahiti

La FAPE a initié la réalisation d'un état des lieux des zones de protection marine sur l'île de Tahiti : zone de pêche réglementée - ZPR, rahui, aires marines protégées, au stade de projets, en cours, ou existants. L'objectif est de dresser un bilan des mesures de protection et des enjeux rencontrés (contrôle, surveillance, gouvernance, suivi scientifique, financement, ...).

La Direction des ressources marines a été rencontrée pour leur présenter ce projet et avoir leurs premières contributions et données. Un questionnaire a été édité et quelques entretiens ont été réalisés avec les personnels des communes en charge des projets d'AMP dans leur commune. Ce projet n'a pas pu être mené à bien et sera reconduit en 2023.

- o Appel à projets Rahui et rassemblement des lauréats

La FAPE a participé à la sélection et à la communication de la 5^{ème} édition de l'appel à projets rahui mené par le programme Héritage des océans de Pew Bertarelli en partenariat avec la FAPE. Un événement a été organisé le 13 novembre, pour présenter le réseau des 50 projets rahui financés par ce programme et donner la parole aux anciens et nouveaux lauréats de l'appel à projet rahui pour présenter leurs résultats et activités. Voir l'[article](#) de presse.

- o Recommandations de la FAPE sur le projet de moratoire sur l'exploitation des grands fonds marins

En septembre, la FAPE a été consultée par le CESEC sur le projet de moratoire sur l'exploitation des grands fonds marins proposé à l'Assemblée de PF. La FAPE a remis ses [recommandations](#) lors d'une audience publique au CESEC pour renforcer les garanties de ce moratoire (inclure l'exploration et non seulement l'exploitation, faire la distinction entre l'exploration et la recherche scientifique, période de 20 ans pour ce moratoire, mise en œuvre réglementaire, ...). Voir l'[article](#) sur le site de la FAPE. Le moratoire a été adopté par délibération de l'Assemblée de PF en décembre 2022.

- o Mission dans les îles Australes pour promouvoir le Rahui Nui :

Suite à l'engagement du Président de Fritch de créer le Rahui Nui, une nouvelle AMP de 500 000 km² au sud-est de la ZEE, Frère Maxime, vice-président de la FAPE, a participé à une mission dans les îles Australes avec l'association Rahui Nui no Tuhaa Pae, membre de la FAPE. Des rencontres avec les maires et les conseils municipaux et des réunions publiques avec les pêcheurs et la population locale ont été organisées pour discuter du nouveau projet de Rahui Nui et des attentes de la population.



Frère Maxime avait participé à la consultation publique pour le projet d'AMP des Australes en 2015-2016, soutenu par la FAPE. Voir [article](#) de presse.

- **Projet d'éco-classe et formation des éco-délégués au collège de Taaone**

Staff : Marie Laure, Heremiti De Balmann , Tuheiarii Tepava

Des interventions pédagogiques ont été dispensées sur le thème du développement durable au sein de l'éco-classe de 5^{ème} du collège de Taaone qui gère en particulier le potager du collège avec le professeur référent Yvan Exposito. Ce sont 5 interventions théoriques qui ont été faites en classe durant l'année scolaire 2021/2022. A la rentrée de 2022, ce projet d'éco classe n'a pas été reconduit.

Formation des éco délégués du collège : tous les éco-délégués du collège (2 par classe, ce qui représente une cinquantaine d'élèves) regroupés en 2 niveaux (6è /5è et 4è /3è) reçoivent une formation théorique et ludique en salle, dispensée par un intervenant bénévole de la FAPE, sur les enjeux écologiques. Cette formation est répartie en 5 séances d'une heure pour 5 thématiques (Développement Durable, Climat, Pollutions et économie circulaire, Biodiversité marine, Biodiversité terrestre). Puis des sorties en lien avec la thématique traitée sont organisées sur l'année. Les élèves ont pu visiter plusieurs sites comme par exemple, le centre de tri de Fenua ma ou encore le fa'apu bio de Tuhani PUGIBET. Ils ont pu aussi assister à la projection du film « Mission Régénération » organisée par l'association Te motu au cinéma Majestic en matinée.

- **Formation des éco-délégués au collège Anne-Marie Javouhey**

Les éco-délégués du collège sont des volontaires regroupés en une sorte de « club du mercredi après midi » animé par la professeure référente Purotu Heloury, ce qui représente une dizaine d'élèves de la 6è à la 3è. Un intervenant bénévole de la FAPE leur dispense une formation théorique et ludique en salle sur les enjeux écologiques. Cette formation est répartie en 4 séances de deux heures pour 4 thématiques (Développement Durable, Climat, Pollutions et économie circulaire, Biodiversité).

Puis des opérations ou mini projets en lien avec la thématique traitée sont organisées sur l'année au sein du collège . C'est ainsi qu'à l'occasion de la semaine du développement durable, une collecte de vêtements auprès des élèves et parents d'élèves de toutes les classes a été organisée par les éco délégués et les dons ont été remis à la « Vesti Boutique » de l'association Hotuarea Nui située à Puurai. Un atelier de fabrication de papier avec du papier recyclé a également été mis en place avec les éco délégués. Ils ont servi pour une exposition scolaire faite à l'APF sur le thème « en paix avec la nature »...

- **Formation de stagiaires du RSMA en partenariat avec la CCISM pour le cursus "Animateur du Patrimoine, Naturel, Culturel et Touristique »**

La FAPE a été sollicitée pour intervenir à la formation "Animateur du Patrimoine, Naturel, Culturel et Touristique" auprès d'élèves du RSMA, originaires des ISLV, pour un module de 15h sur le thème "Enjeux environnementaux en Polynésie Française". Le but était de leur présenter les menaces, solutions et actions menées pour la protection de l'environnement. Des formations théoriques et pratiques ont été dispensées par une intervenante bénévole de la FAPE et deux intervenantes rémunérées notamment pour les ateliers « Connaissances de base de la biodiversité terrestre (



Marie Foudrigniez de Bio Consulting) et "Connaissance de base de la biodiversité marine (Isabelle Mouton de Pae pae no te ora).

- **Rencontre thématique : alimentation et bonnes pratiques en CVL**

Staff : Heremiti Concaret et Heremiti De Balmann

Une formation sur la thématique du développement durable a été mise en place par la FAPE en partenariat avec la Direction Jeunesse et Sport. Le but étant de former des animateurs/animatrices de centres aérés dans cette thématique, mais surtout de leur donner des outils pédagogiques en lien avec le développement durable. La formation a duré trois jours de 8h à 11h puis de 13h à 15h. Lors de cette formation, les animateurs ont pu participer aux différents ateliers proposés par nos intervenants. Ils ont pu faire le lien entre l'environnement et la culture grâce Rereata Scholerman, la découverte des oiseaux avec Maya de notre association SOP Manu, le jeu de l'énergie et l'escape game organisé par Romy de l'Espace Info Energie, la découverte du récif corallien et visite du sentier pédagogique avec l'association Pae Pae no te ora et enfin la fabrication de papier recyclé avec la FAPE.

- **Soirée concert la ora Te Fenua - Célébrons la nature**

Date : 17 septembre 2022

Lieu : Le Tahiti by Pearl Resort

À l'occasion de la remise des Trophées du fenua durable 2022, la FAPE a organisé la toute première édition de la soirée « *la ora te Fenua-Célébrons la nature* ». Cet événement avait pour but, outre de remettre les "Trophées du Fenua durable" aux cinq initiatives lauréates du magazine "50 solutions pour un fenua durable 2022", de rassembler les associations environnementales, les entreprises, les acteurs locaux, et le grand public autour de la protection de la nature.

La première partie de la soirée était dédiée à la remise des prix des cinq lauréats du magazine "50 solutions pour un fenua durable", avec nos cinq partenaires : la Socredo pour le trophée du climat, la DIREN pour le trophée de la biodiversité, le syndicat FENUA MA pour le trophée de l'économie circulaire, le groupe OPT pour le trophée de la sensibilisation au développement durable et enfin le Programme Héritage des océans de Pew Bertarelli pour le trophée du public. Un montant total de 700 000 FCP, offert par ces parrains, a été réparti entre les gagnants comme suit:

Trophée de la Biodiversité : Association Oceania > 150 000F

Trophée du Climat : Ferme permacole de Tipapa > 150 000F

Trophée de l'Éducation au DD : Ninamu Solutions > 150 000F

Trophée de l'Économie Circulaire : L'atelier Tata'i de l'association Tiai Fenua > 150 000F

Trophée du Public : Association Project Rescue Ocean > 100 000F

Lors de cette première partie, une tombola a été mise en place où nous avons pu récolter 190 000F (190 tickets vendus sur 350 imprimés).



Pour la deuxième partie, un concert animé par plusieurs artistes locaux : Eono, Manaarii Maruhi, Tamatoa Kautai, Anihei, Eto et le groupe Sissasue Okota'i pour terminer.

La vente de 265 billets d'entrées a généré un chiffre d'affaires d'environ 500 000 FCP.

Après déduction des frais, la soirée a rapporté environ 530 000 FCP (chiffre provisoire car en attente montant TVA et droits Sacem) pour le fonctionnement de la FAPE.

- **Journée de cohésion FAPE**

Il a été proposé lors de l'AG de juillet d'organiser des journées de cohésion, pour rassembler les membres de la FAPE autour d'une activité de terrain menée par une des associations membres. Deux journées ont été organisées en 2022 :

Journée de cohésion n°1 : samedi 29 octobre avec l'association Pae Pae No Te Ora de 8h00 à 11h00 pour un ramassage des déchets le long de la plage du PK 18 suivi de l'arrachage de turbinaria dans le sentier sous-marin de l'association.

Journée de cohésion n°2 : dimanche 04 décembre atelier de revalorisation de bois flottés / palettes pour fabriquer un arbre de Noël avec l'association Tia'i Fenua, Gardien de la Terre

III. PARTICIPATION DE LA FAPE A DES ÉVÉNEMENTS

- **Journée mondiale des zones humides**

Date : 18 février 2022

Staff : Laetitia Bisarah

Lieu : Moorea

Participation de Laetitia au tour de l'île de Moorea organisé par la commune pour célébrer la Journée mondiale des zones humides.

L'objectif était de sensibiliser les habitants et les élus sur l'importance de certaines zones.

Grâce à cela, nous avons pu recruter de nouveaux observateurs pour le ROM et sensibiliser sur les solutions fondées sur la nature concernant la gestion du littoral.

- **Forum santé environnement et citoyenneté**

Date : 31 mars 2022

Staff : Heremiti Concaret

Lieu : Lycée professionnel de Mahina

Heremiti a participé au forum santé citoyenneté et environnement organisé chaque année par le lycée de Mahina, pour former des futurs citoyens éduqués, sensibles à la cause environnementale et capables de faire des choix éclairés pour leur santé. Elle a animé un atelier pour faire connaître la



FAPE aux élèves, leurs faire découvrir le programme « Mon fa'a'apu durable » et enfin une introduction concernant les feuilles comestibles locales. Cette action a permis de sensibiliser environ 60 jeunes (4 classes) du lycée professionnel de Mahina à la protection de l'environnement.

- **Rencontre avec l'équipage du trimaran Use It Again**

Date : 05 avril 2022

Staff : Heremiti Concaret, Heremiti De Balmann

Heremiti Concaret et Heremiti DE BALMANN ont été conviées à l'arrivée du trimaran Use It Again. Ce bateau promeut l'économie circulaire et la protection des océans. Elles ont pu échanger avec Romain Pillard capitaine du bateau qui expliquait le but de leur traversée. Heremiti CONCARET leur a remis notre magazine 50 solutions pour un Fenua durable.

- **Forum de lancement du Plan climat énergie – action pour le climat**

Date : 4, 5 et 6 juillet

Staff : Winiki Sage, Jason MAN

Lancement du Plan Climat les 4, 5 et 6 juillet qui constitue le point de départ de l'élaboration de la future stratégie du Plan Climat de la Polynésie Française 2022 - 2030. Ils ont pu assister à la conférence d'ouverture animée par deux experts du GIEC, l'occasion d'échanger avec des experts locaux et internationaux, spécialistes du changement climatique et de ses impacts en milieux insulaires.

- **Tech4Islands Summit**

Date : 14 septembre 2022

Staff : Heremiti Concaret, Lisa Di Salvia, Heremiti De Balmann

Lieu : InterContinentale Tahiti Resort

Lisa, Heremiti C et Heremiti D ont représenté la FAPE lors de cet événement. Le Tech4islands Summit Tahiti, c'est 3 jours de rencontres, d'échanges, de réflexions et d'ateliers entre les startups et entreprises innovantes de Polynésie française, du bassin Pacifique, ainsi que les meilleures solutions internationales à impact environnemental et social. La FAPE a profité de cet événement pour s'élargir dans différents domaines.

- **Tahiti Soul Jazz Festival**

Date : 30 septembre 2022

Staff : Heremiti Concaret, Lisa Di Salvia, Heremiti De Balmann

Lieu : InterContinental Tahiti Resort



Lisa, Heremiti C et Heremiti D ont représenté la fédération lors de la Tahiti Soul Jazz Festival. Cet événement a été mis en place par la société Drôle de zèbre qui allie musique et démarche environnementale lors d'un festival. Le Tahiti Soul Jazz Festival est un festival construit sur des valeurs d'échange et de partage. Les associations environnementales, les entreprises éco-environnementales, et bien d'autres militants engagés dans une démarche écologique ont été réunis.

- **Fête de la science 2022**

Date : 18 et 19 novembre

Staff : Lisa Di Salvia, Heremiti De Balmann

Lieu : Assemblé de la Polynésie française

La FAPE a participé à la 31^{ème} édition de la Fête de la Science en Polynésie Française du 10 au 20 novembre 2022, organisée par l'association Te Mana O Te Moana sous la tutelle du Pays et de l'Etat. La FAPE a contribué à cet événement en proposant un atelier à l'occasion du salon de la science à la présidence sur le thème du changement climatique en présentant notre jeu "Natura".

- **Intervention auprès des communes, des institutions, des associations et des scolaires dans les îles sous le vent**

Date : Du 07 au 09 décembre

Staff : Lisa Di Salvia, Heremiti De Balmann, Elena Gorchakova (UICN)

Lieu : Huahine, Raiatea, Bora Bora

Lisa, Heremiti et Elena sont allées à la rencontre des communes, des institutions publiques tel que le service de l'urbanisme et des associations de protection de l'environnement dans les îles sous le vent. Le but de cette rencontre étant de proposer des solutions à l'aménagement du littoral de façon plus naturelle ou plus adéquate à l'environnement. Elles ont pu intervenir auprès des scolaires pour les sensibiliser à la protection de l'environnement mais aussi à l'aménagement du littoral. Ils ont pu en apprendre plus sur les différentes plantes indigènes existantes.

- **Rencontres avec les institutions**

- Comité de pilotage du Plan Climat de la Polynésie Française
- Comité consultatif de l'Aire Marine Gérée "Tainui Atea"
- Comité local Ifrecor Polynésie
- Comité de pilotage des Aires Marines Éducatives
- Séance de travail du CESEC – Projet de délibération relatif à un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins

- Séminaire des associations de protection de l'environnement
- Séminaire international du PECC* sur le thème "Gérer l'économie bleue : Quelles mesures pour une meilleure gouvernance et une utilisation durable des ressources naturelles ?"

IV. DIVERS

- **Prises de position/ plaintes :**

La FAPE a déposé une contribution écrite avec avis défavorable suite aux Etudes d'Impact sur l'Environnement (EIE) des projets suivants :

- CET de Faaroa à RAIATEA
 - Lotissement Haumana Park à Punaauia
- **Kura Ora II :** En Février 2019, un rejet de substances nuisibles émanant de bonbonnes toxiques a été découvert suite au sabordage du navire Kura ora II. Plainte avait été déposée au tribunal. Winiki a rencontré le juge d'instruction, le 18 octobre 2021.
 - **Thonier Xin Shi Ji :** En Mai 2019, un thonier chinois est intercepté par la gendarmerie pour déversement de 450 L substances polluantes (gaz oil) dans le lagon. La FAPE s'est constituée partie civile au nom des dégradations commises contre le patrimoine naturel polynésien.
La FAPE a obtenu :
 - 500.000 F CFP au titre du Préjudice moral à la charge de la société ZHOUSHAN PACIFIC TUNA PELAGIC FISHERY et de de M. JIANG
 - 40.000 F CFP à la charge de M. JIANG au titre des frais irrépétibles de première instance ;
 - 40.000 F CFP à la charge de la société ZHOUSHAN PACIFIC TUNA PELAGIC FISHERY, au titre des frais irrépétibles de première instance ;
 - 50.000 F CFP à la charge de la société ZHOUSHAN PACIFIC TUNA PELAGIC FISHERY et de de M. JIANG, au titre des frais irrépétibles d'appel ;
 Pour ce dossier, la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêté de la Cour d'appel que nous avons attaqué, qui avait rejeté les demandes de la FAPE au titre du préjudice écologique.
 - **Shen Gang Shun :** En Mars 2020, le navire chinois Shen Gang Shun s'est échoué sur l'atoll d'Arutua, avec à son bord des polluants et des poissons en putréfaction, représentant tous deux des menaces de pollution. Le dossier a été confié à un juge d'instruction et la FAPE s'est constituée partie civile le 27 mai 2021.
 - **Echouage à Anuanurunga :** En juillet 2021, un navire chinois s'est échoué à Anuanurunga. Le capitaine et le second du navire devaient être jugés en comparution immédiate le 13 septembre 2021. L'affaire n'a finalement pas été jugée mais renvoyée à un juge d'instruction afin que des investigations plus approfondies soient menées. La FAPE s'est constituée en qualité de partie civile devant le juge d'instruction le 29 septembre 2021 et suite à notre demande une expertise a été ordonnée par le juge d'instruction et confiée au CEDRE afin de déterminer l'ampleur de la pollution.
 -
 - **Extractions sauvages à Faone :** la société RBK qui procède aux extractions et qui avait assigné en justice Anthony Tihoni pour obtenir la levée du barrage mis en place, a été



déboutée de sa demande en référé. Une plainte conjointe avec l'association d' Anthony TIHONI a été déposée le 18 août 2021.

- **Rejet d'eaux usées à Paea** : Après publication par un citoyen de Paea sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant que l'émissaire de la station d'épuration Tiapa se déversait directement dans le lagon, là où de nombreux habitants ont l'habitude de se baigner, un courrier rédigé par nos avocats a été adressé au maire de la commune le 31 mai 2021, afin de demander à ce dernier de *"bien vouloir mettre un terme au déversement dans le lagon des eaux polluées issues de la station d'épuration Tiapa, en prenant les mesures nécessaires à cette fin"*. La FAPE a été ensuite reçue, le 05 août 2021, par le Maire qui s'est visiblement montré attentif et a assuré que la commune agirait. La FAPE n'a donc pas engagé de poursuites sur ce dossier. L'association « La planète brûle » s'est emparée de l'affaire et a gagné au Tribunal administratif en octobre 2022. La commune dispose d'un an pour faire cesser toute pollution.
- **Navire espagnol** : La FAPE a déposé plainte avec constitution de partie civile le 28 octobre 2020, à l'encontre du capitaine et de l'armateur du navire battant pavillon espagnol au sein duquel ont été saisis 26 kg de dents de requins, 20 kg d'ailerons et 200 g de vertèbres d'espèces protégées. Une enquête est en cours.
- **Projet de dépotoir de Faaroa – Raiatea** : La FAPE et son association adhérente VAIAVA, basée à Raiatea, ont déposé un recours au Tribunal Administratif contre la décision de la Communauté de Communes de Hava'i d'aménager, en attendant l'ouverture d'un CET, un dépotoir dans la vallée de Faaroa, à proximité du site du futur CET. Affaire en cours.
-
- **Recherche de partenariats** :
 - Haut-Commissariat (FDVA) : subvention obtenue pour les formations du programme « Le réseau vert », le fonctionnement général de l'association et le projet innovant « Collecte et création de ressources pédagogiques sur le thème de la préservation marine ».
 - DIREN : subvention obtenue pour le projet des Trophées du Fenua durable 2021.
 - DIREN : subvention non-obtenue pour le projet de plateforme pédagogique.
 - DJS : subvention obtenue pour l'intervention à « Rencontre thématique : éducation à l'environnement ».
 - Best 2.0 + : subvention obtenue pour le projet de restauration de la végétation indigène du littoral.
 - KIWA : projet déposé « Agir concrètement pour le climat en PF » proposé par Jason Man et Donatien Tanret, budget 80 000€, chargé de projet Jason ; en attente d'une réponse. Le projet prévoit de :
 - o Construire un état des lieux des impacts du CC en PF, de la participation de la PF au CC et de sa résilience face à elle
 - o Construire des suggestions stratégiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique par une démarche participative
 - o Une campagne de communication et d'information auprès du grand public sur les enjeux du changement climatique et les stratégies
 - o Soutenir les acteurs institutionnels



- o Accompagner un lieu de mise en pratique des stratégies individuelles d'adaptation et d'atténuation au CC : Fare Umara
- Vini : obtention d'une convention de partenariat pour la mise à disposition d'une ligne téléphonique fixe (frais d'abonnement) et internet (forfait), à compter du 1^{er} décembre 2021 pour 1 an.

Mr Winiki SAGE,
président de la FAPE - Te Ora Naho



Mr Donatien TANRET,
secrétaire de la FAPE - Te Ora Naho

